

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'incident technique national affectant depuis le 5 février l'application comptable Hélios, utilisée par la Direction générale des Finances publiques pour le traitement des opérations comptables des collectivités.

Au regard des informations diffusées, cette indisponibilité pourrait ralentir certaines opérations de paiement, notamment les paies et les mandats.

Dans ce contexte, nous souhaiterions savoir :

- si la paie du mois de février pour notre collectivité est susceptible d'être impactée à ce stade ;
- si des mesures de sécurisation ou d'anticipation ont été mises en place afin d'éviter tout décalage ;
- et, dans l'hypothèse où la panne viendrait à perdurer, quelles dispositions seraient envisagées pour informer rapidement et clairement les agents.

Dans le contexte économique actuel, marqué par des contraintes fortes sur le pouvoir d'achat, de nombreux agents ont des échéances fixes (crédits, loyers, mensualisations diverses). Sans créer d'inquiétude excessive, il nous semble important, le cas échéant, d'anticiper toute difficulté en informant les agents de manière transparente et factuelle, afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions si nécessaires.

Afin d'éviter toute rumeur ou interprétation erronée, le SNT prévoit de publier un **flash info** dès lundi à destination des agents (PJ), en rappelant explicitement que cet incident est **national** et **ne relève pas de la responsabilité de la collectivité**. Nous souhaiterions, dans la mesure du possible, pouvoir y intégrer des éléments précis concernant la situation locale.

Notre démarche s'inscrit dans un souci de clarté, de responsabilité et d'accompagnement des agents.

Nous vous remercions par avance pour les éléments que vous pourrez nous communiquer et restons disponibles pour tout échange sur ce sujet.

Bien cordialement,